

---

## AVIS AU LECTEUR

L'ambassade du Canada à Manille a cerné des débouchés dans le secteur des pêches en 1994-1995 dont certains pourraient intéresser les exportateurs canadiens de poisson et de fruits de mer. Le présent document a été élaboré afin de fournir aux PME et aux exportateurs canadiens de poisson et de fruits de mer des renseignements de base sur le marché philippin.

Le rapport décrit les débouchés pouvant intéresser les exportateurs de fruits de mer canadiens, ainsi que certaines caractéristiques de l'économie philippine et des habitudes de consommation de fruits de mer des Philippines. Les renseignements comprennent des données sur les importations, les possibilités de commercialisation et l'accès au marché. Les exportateurs canadiens intéressés au marché philippin y trouveront également des listes des principaux importateurs, grossistes, distributeurs et courtiers de poisson et de fruits de mer, des centres du commerce international des différentes régions du Canada et des directions commerciales géographiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les renseignements ont été élaborés avec soin afin d'en assurer l'exactitude. *Toutefois, il est conseillé aux exportateurs avisés de poisson et de fruits de mer de vérifier tous les détails pertinents auprès de leurs agents de liaison commerciaux et de respecter à la lettre les conditions et les règlements établis par les importateurs philippins et les autorités philippines.*

Le présent rapport fait partie d'une série de «conseils par pays» que prépare actuellement le Secrétariat de la liaison sectorielle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Pour toute question relative au rapport ou à d'autres lignes directrices du genre, communiquer avec le Secrétariat de la liaison sectorielle, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), [Télécopieur : (613) 943-1103]. Une version du présent document peut être obtenue par le biais de *FAXLINK* au (613) 944-4500.

Les renseignements figurant au rapport sont tirés en grande partie d'un document de même nature élaboré par M. Alan M. Dacanay, agent de commercialisation, Ambassade du Canada, Manille.

Le rapport a été coordonné et structuré par Gary G. Smith, d'*INFI-GAR*, et passé en revue par Martin Foubert, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.